

Leasing de biens d'investissement

Restez flexible et investissez vos fonds propres dans d'autres projets

Planifiez-vous des investissements dans des machines, des moyens de transport ou des installations de production? Préservez les liquidités de votre entreprise et optez pour un leasing de biens d'investissement de la Banque Migros. Grâce à nos conditions de leasing personnalisées, vous pourrez équilibrer les charges et les produits de manière optimale.



Protection des liquidités

Un leasing de biens d'investissement décharge votre bilan. Vous restez flexible financièrement et conservez votre liberté d'entreprise.



Utilisation des technologies les plus récentes

Vous exploitez les dernières possibilités technologiques sans avoir à immobiliser le capital. De cette façon, vous pouvez utiliser votre argent pour d'autres projets.



Financement

Vous financez votre bien d'investissement avec les revenus générés dans le futur. Grâce à des paiements de leasing convenus individuellement, vous pouvez coordonner de manière optimale les dépenses et les recettes.

Offre

Disponibilité

L'offre est proposée aux entreprises (y c. par exemple les médecins, les avocats). Elle exclut le financement d'immeubles ou d'avions.

Variantes

Le produit est géré en CHF.

Modalité de paiement

En principe mensuel (une autre modalité de paiement est possible sur demande; le niveau des paiements peut être dégressif, progressif ou saisonnier). Il est possible de convenir d'amortissements supplémentaires.

Limites de montant

Le leasing correspond au prix d'achat du bien d'équipement; montant minimum de CHF 10 000.

Durée

En général 2 ans au minimum, en fonction de la durée de vie économique du bien d'investissement.

Taux d'intérêt

Les intérêts sont débités comme convenu individuellement.

Taux d'intérêt	sur demande
----------------	-------------

Frais principaux

(majorés de la TVA)

Frais	
Leasing, ouverture au dessous de CHF 25 000	2,000%
Leasing, ouverture à partir de CHF 25 000	1,000%
Leasing, ouverture à partir de CHF 100 000	0,500%

Informations pratiques

Conseils pratiques

- Le choix des intérêts de leasing peut être adapté en fonction des besoins individuels et de la situation fiscale et économique.
- Le leasing de biens d'investissement peut s'avérer plus avantageux qu'un crédit en blanc; le leasing est par ailleurs plus flexible qu'un crédit ferme.
- Le système de recouvrement direct (LSV) assure le paiement automatique et dans les délais de la redevance de leasing.

Examinez aussi notre
limite en compte courant

[banquemigros.ch/limite](https://www.banquemigros.ch/limite)